

BALADES CULTURELLES

dans la mémoire locale **3ème saison**

2 - HISTOIRE DU NOM DES RUES DE GENÇAY

6 Décembre 2009

◆ GENERALITES:

On appelle "Odonyme" (ou "hodonyme", du grec "hodos": la route) un nom de lieu appliqué à une voie de communication. Les historiens distinguent plusieurs périodes concernant la manière d'attribuer des noms aux rues des villes et des bourgs:

- Au Moyen-Age, les noms étaient fonctionnels et se référaient au lieu desservi: place du marché, rue des bouchers, etc...
- Au 17^èS. on a commencé à donner le nom de grands hommes à des sites et voies de communication (exemple: Place Louis le Grand)
- La Révolution a débaptisé en masse et donné aux rues des noms portant des valeurs plus égalitaires et républicaines.
- L'Empire et la Restauration sont revenus aux valeurs d'ancien régime pour l'appellation des rues; c'est ainsi que de nombreux noms de Saints furent utilisés.
- L'époque contemporaine connaît un élargissement total des domaines d'inspiration pour le baptême des rues, allant des références très locales (sites cadastraux, personnalités du pays) aux noms d'oiseaux ou de fleurs, ou autres trouvailles exotiques des commissions municipales chargées de la question.

En France, l'odonyme le plus répandu est "**Rue de l'Eglise**", et le personnage historique le plus fréquem-

ment honoré est **Pasteur** (statistiques 2009 de La Poste).

◆ LA SITUATION LOCALE:

Gençay n'échappe pas à ces règles générales, et on peut retrouver les strates historiques dans la nomenclature des rues qui accueillent nos pas.

Il est donc vraisemblable que, par le passé, les rues de Gençay portaient des noms consacrés par l'usage; noms descriptifs, ou définis par référence à l'environnement de l'endroit, et dont les habitants se servaient traditionnellement dans leurs discussions.

C'est ainsi que dans de très nombreux actes qui nous sont encore accessibles, on voit les rues définies par leur point de départ et leur direction; quelques exemples:

- Dans un acte du 7-09-1793, une maison est dite tenir: "*par le devant à la rue comme l'on va de l'église de ce lieu à la Roche à main gauche*" (pour dire la rue actuelle de l'Aumônerie)
- Dans un acte du 3-07-1783, une maison décrite est dite: "*tenant d'une part à la rue tendant de la halle dudit Gençay à l'église dudit lieu à main gauche*" (rues Gambetta et de l'Eglise actuelles)
- Dans un acte du 2-10-1793, la Maison de l'Auberge de Saint-Martin est dite "*touchant par le devant à la rue comme l'on va de la halle de ce lieu au pont du Petit Trou à main droite*" (rues du Commerce, de la Mairie, de la Sallée et route de Poitiers actuelles)

◆ LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 1837.

Ce n'est pas une affirmation définitive, mais il semble que ce n'est qu'en 1837, donc sous le règne de Louis-Philippe, que le Conseil Municipal de Gençay s'est penché sur la question de la dénomination officielle du nom des rues.

Extraits des registres de délibérations du Conseil Municipal :

11 Février 1837 :

« Avant de clore le procès-verbal, le Conseil adopte la proposition qui est faite de nommer une



La rue (ou faubourg) de la fontaine

commission chargée de prendre tous les renseignements importants sur les rues de Gençay qui méritent une désignation, sur le nombre de maisons à numéroter, sur les noms qu'ils convient de donner aux rues, et enfin sur le prix qu'il serait nécessaire d'affecter à ces dépenses. Afin que le rapporteur de cette commission fasse un rapport au Conseil dans sa prochaine session de Mai, session dans laquelle le Conseil sera appelé à voter sur cette proposition. Le Conseil nomme pour former cette commission messieurs AGIER, Maire, Célestin TETE, et Delphin THIAUDIERE »

Voici donc le texte de la délibération de la session de Mai 1837, au cours de laquelle la question fut abordée en détail.

« L'an mil huit cent trente sept, et le douze mai, le Conseil Municipal de la ville de Gençay, assemblé à l'hôtel de la Mairie pour la session annuelle de mai, sous la présidence de Monsieur le Maire, étaient présents messieurs AGIER, Maire, BAROT, CHURLAUD, COUSSOT, POULIN, TEILLE, Célestin TETE, BONNIN, BRAUD, et THIAUDIERE Delphin...

La commission nommée dans la séance du onze février pour prendre des renseignements sur les rues importantes de Gençay qui méritent une désignation, sur le nombre de maisons à numéroter, sur les noms qu'il convient de donner aux rues et enfin sur le prix qu'il serait nécessaire d'affecter à ces dépenses, fait son rapport, duquel il résulte qu'il y a à Gençay douze rues qui méritent une désignation, trois places, deux faubourgs, et une impasse et qu'enfin cent cinquante maisons existent à peu près à numéroter. La commission fait part au Conseil des dépenses auxquelles pourra donner lieu ce travail et des noms qu'elle a jugé convenable de donner.

Le Conseil adopte que :

La principale place des halles sera nommée PLACE DU MARCHE,

La place où se tient la foire aux mules PLACE DU CHEVAL BLANC,

Et enfin, la place de l'église LA PLACE NOTRE-DAME.

Il adopte aussi que le faubourg (1) de la fontaine sera appelé FAUBOURG DU CHATEAU,

Celui où se trouve la maison de MICHAU, celles du moulin et de la Grange à Rondeau FAUBOURG DU GRAND MOULIN,

Et le cul-de-sac (2) où demeurent Olivier QUEAUD et GILARD, IMPASSE SAINTE-GENEVIEVE.

Enfin, quant aux rues, le Conseil adopte que la rue où se trouve placée la maison de monsieur GUYON sera nommée RUE SAINT-DOMINIQUE,

Celle de TEXEDRE chez monsieur AGIER et à la caserne, RUE DE CIVRAY,

Celle qui va de la place du Cheval Blanc chez monsieur FOURNIER, RUE DE L'ANCIENNE CASERNE,

Celle de SIRE, maréchal, chez VILLARS, GRAND RUE,

Celle de RAIMON fils à la Cure, RUE SAINT-HILAIRE,

Celle de chez monsieur Honoré LAMBERTON à la maison de monsieur BOISSEAU affermée à BOURNIGAL, RUE SAINT-ROCH,

Celle de chez monsieur BOISSEAU à l'église RUE DE L'ECHELLE,

Celle de la maison de Jean SIRE à celle de BONNIN maison, RUE SAINT-MAURICE,

Celle de chez THIAUDIERE à la maison de Jean SIRE, RUE SAINT-ANTOINE,

Celle de la maison de monsieur THIAUDIERE à la place du Marché RUE DU COMMERCE,

Celle de chez monsieur BRAUD à la maison de monsieur PHILIBERT, RUE DE MONTCABRE,

Et celle qui va de la Cure à la porte du parc de la Roche RUE DE L'AUMONERIE.

Tout cela étant adopté, le Conseil vote pour acquitter les dépenses qui seront nécessitées pour désigner les places, rues, faubourgs et impasses et pour numéroter les maisons une somme de soixante dix francs et arrête que les désignations des rues, places, faubourgs et impasses seront faites sur un carré de deux pieds sur un pied, dont le fond sera crépi avec du plâtre et du chape-lain, et peint ensuite en jaune avec de l'ocre et dont les bords seront formés par un filet noir d'un pouce de largeur et les lettres destinées pour écrire les noms seront faites en noir sur le fond jaune, il arrête que les numéros des maisons seront placés sur un carré de huit pouces sur huit pouces crépi comme les plaques précédentes, peint en jaune avec un filet noir d'un demi pouce et le numéro écrit en noir sur le fond jaune. Ces numéros suivront pour chaque rue l'ordre suivant : le N°1 sur la première maison, le N° 2 sur la maison qui lui fait face, le N° 3 sur la maison faisant suite au N°1, le N° 4 sur la maison faisant suite au N°2, et ainsi de suite.

Le Conseil décide que les noms des rues seront écrits aux deux extrémités de chaque rue et toujours sur la droite, ou sur la gauche suivant le cas, que le nom de la place du marché sera répété deux fois aux extrémités:

- de la maison de Monsieur Valentin FRADIN
- de la maison de Mme veuve BAROT ou de monsieur Auguste ARLOT.

Les noms des autres places, des impasses ou faubourgs ne seront désignés qu'une fois. Le Conseil en terminant charge Monsieur le Maire de cet arrêté."



La rue du Palateau et la gare du tramway



La Place du marché

On remarque que, dans son énoncé, le Conseil municipal utilise la dénomination traditionnelle: "La rue qui va de...à..." pour servir d'appui aux nouveaux noms de "baptême".

On remarque aussi que l'époque était au retour des valeurs religieuses, puisque pas moins de 5 rues sur 12, plus une "impasse", sont marquées d'un nom de Saint; ces noms ont pour la plupart disparu au cours des années, pour laisser la place à d'autres valeurs, comme les grands hommes de la République (Gambetta, Carnot...)

Le 14 Mai de cette même année, le Conseil Municipal se réunit pour sa deuxième session annuelle, où on note, dans le compte-rendu:

"Monsieur le secrétaire fait observer que pour la désignation des rues, le numérotage des maisons, un fond bleu entouré d'un filet jaune avec des lettres ou les numéros faits en blanc sur le fond bleu, semblerait mieux convenir qu'un fond jaune avec filets et lettres noirs tel qu'il a été adopté dans la dernière séance, et il appelle le Conseil à bien vouloir modifier dans ce sens la dernière délibération. Le Conseil décide qu'avant le commencement des travaux, Mr le Maire fera faire par l'ouvrier un essai des deux modes et que celui qui paraîtra le plus convenable sera définitivement mis en pratique"

Le 7 Août suivant, un désaccord se fait jour au sein du Conseil Municipal:

"Mr COUSSOT demande ensuite que par économie on diminue les noms donnés aux rues citadines; il demande également que le nom St DOMINIQUE donné à une rue soit changé comme pouvant donner lieu à l'opposition d'une personnalité. Mr BAROT demande aussi que le nom soit changé parce que le nom du quartier de cette rue, LE PALATEAU, lui convient mieux, étant connu de temps immémorial. MMS THIAUDIERE et TETE prennent part à cette discussion et s'opposent à ce changement comme

membres de la commission chargée de donner le nom des rues, ajoutent qu'ils n'ont entendu proférer aucune personnalité contre qui que ce soit; mais le Conseil faisant appel au principe décidé, on décide qu'on ne peut revenir sur la décision prise."

Le poids de l'usage a bien malgré tout été plus fort dans la balance, puisque la Rue ST-DOMINIQUE est bien redevenue actuellement RUE DU PALATEAU.

Il n'est d'ailleurs pas apparent, à la lecture des registres de délibération du Conseil Municipal, que les inscriptions en question aient vraiment vu le jour; en tout cas, il n'en reste

aucune trace.

Il faut attendre soixante ans plus tard pour voir de nouveau évoquée la question du nom des rues:

Le 28 Aout 1895:

"Le Conseil nomme une commission composée de Mrs GRASDEPOT, IMBERT et MARTINI pour dénommer les rues de Gençay, faire inscrire les noms au commencement de chacune, et mettre des N° aux maisons; le tout sera fait à la peinture."

Le 26 Juin 1907:

"Le Conseil adopte ensuite la proposition de donner le nom de Boulevard(3) THEZARD à la portion de rue prenant au bas de l'Impasse Ste-Geneviève et allant jusqu'à l'entrée du chemin des jardins de la Folie.

Le 8 Novembre 1910:

"Il est décidé aussi de mettre des plaques à chaque rue; le Conseil délègue Mr CHAUMILLON pour faire les démarches nécessaires en vue du coût de cette dépense"

Le 15 Février 1911:

"Une commission composée de Mrs CAILLAULT, BLUTEAU et CHAUMILLON est désignée au sujet de l'apposition des plaques à chaque rue, et de prendre tout renseignement utile sur le coût de cette dépense."

Le 26 Novembre 1911:

" Il est ensuite procédé au nom des rues de la ville et l'achat de plaques indicatrices"

Le laconisme de cette dernière délibération contraste avec le luxe de détails de celle de 1837; mais, à cette époque, le Conseil Municipal de Gençay doit faire face à des dossiers autrement importants, comme le procès relatif à l'usine électrique, ou le grand projet d'agrandissement de la place qui ne verra jamais le jour; et surtout à de fortes dissensions internes.

Le Centre Culturel-La Marchoise et l'Odonymie de GENÇAY

• Dans le bulletin trimestriel "QUOI DE NEUF à GENÇAY?" "N° 19 de février 1978, Michèle VALIERE, membre de l'association, et en même temps Conseillère Municipale, proposait une réflexion sur l'attribution de noms aux nouvelles rues et quartiers du bourg, alors en pleine évolution.

C'était l'époque où, sur sa proposition, le Conseil Municipal décidait de donner le nom de **Edmond THIAUDIÈRE** à la rue qui part du Crédit Agricole et longe le cimetière. A cette époque, une consultation publique avait été lancée avec un succès très moyen; il en reste le nom de "Rue Marcel Pagnol" proposé par une des rares personnes qui avaient répondu. Michèle Valière proposait aussi d'honorer des gens ayant assuré par leur action une certaine renommée à la Commune, tels **Germain BRILLANT**, ce qui a été fait, mais... 30 ans plus tard en 2008!... ou encore **André VIGNAUD**, qui avait repris en mains le destin du Vieux Château dans les années 1960; pour l'instant cette idée n'a pas encore été suivie.

• En 1990, la troupe de théâtre d'enfants du Centre Culturel jouait "*LE CORDONNIER QUI N'EXISTAIT PAS*" dont l'anecdote repose sur la particularité de la boutique du cordonnier **Marcel FAUGEROUX** de disparaître derrière la porte du garage du Maire de Gençay quand celui-ci est ouvert (le garage). La pièce se terminait par l'inauguration d'une "*Place de la Grande Go-*

dasse"; dans l'enthousiasme de la première représentation, la Maire de Gençay Henry BERNARD suggère (et promet?) aux enfants de la troupe, que la place devant chez Marcel sera vraiment baptisée "*Place de la grande Godasse*"; une réunion du Conseil Municipal entérine cette proposition (mais sans qu'elle soit portée au compte-rendu de séance); presque un an plus tard, on reparle de cette décision, et une pétition est lancée contre le projet, recueillant environ 60 signatures de personnes qui s'élèvent contre cette appellation "inconvenante"; une contre-pétition favorable au projet, élaborée au Collège, recueille 150 signatures; l'affaire vient dans les pages de la "Nouvelle-République", puis de là à FR3 (reportage à Gençay), puis, encore plus "haut" à France-Inter avec une interview par Claude SERILLON directement à l'antenne. Les relations entre acteurs de la vie locale s'en trouvent un moment déstabilisées, puis il est (plus ou moins) décidé que la place portera son appellation ancienne de "*Place du Cheval Blanc*", que bien évidemment personne ne connaît à Gençay.

Mais surtout, pas de fantaisie dans l'hodonymie notre respectable cité !

• En 1995, pour célébrer le centenaire de l'invention du Cinéma, l'atelier "Image" du Centre Culturel a produit plusieurs fois un conte, animé par des jouets optiques, qui mettait en scène un chat et un loup (conte traditionnel) et leur déambulation aventureuse dans les rues de Gençay, après qu'ils aient volé une andouille au charcutier sous les halles un jour de foire; une origine (fantaisiste) était proposée pour chaque rue parcourue (Rues: *Gambetta, de l'Echelle, Quartier des Quatre Vents, Rue de la Sallée, etc...* jusqu'à l'*Auberge des Trois Marchands...*)

Notes:

1 - Le mot "faubourg" désigne une voie qui était "en dehors" (fors) de l'enceinte du bourg.

2 - Les mots "**cul-de-sac**" ou "**impasse**" appliqués à la (injustement) "*Impasse Ste-Geneviève*", sont impropres, car ils désignent, à la lettre, des endroits sans issue, alors qu'ici, il s'agit bien d'un passage ouvert; les mots "**venelle**" ou "**ruette**", quelquefois employés, conviennent mieux.

3 - "**boulevard**": mot emprunté au néerlandais, et qui désignait une voie aménagée à l'emplacement d'anciennes fortifications

- Le Centre Culturel-La Marchoise conserve dans ses archives sonores un enregistrement (années 1980) de Mme AUZANNEAU, chapelière à Gençay, relatant l'inauguration du Boulevard THEZARD; elle était alors petite fille, et une fête avait été organisée, avec un concours de poupées auquel elle avait participé.

- Léopold THEZARD: (né le 22 Juin 1840 à Dissay, décédé à Poitiers le 13 février 1907) Enseignant en Droit à la faculté de Poitiers; Conseiller municipal de Poitiers, et Sénateur de la Vienne, du 4 janvier 1891 à sa mort.

Dossier réalisé par Jean-Jacques et Pierre CHEVRIER
d'après les archives communales de Gençay
Frappe et mise en page: Pierre CHEVRIER

Prochaine balade culturelle dans la mémoire:
Dimanche 3 Janvier 2010

**EVOLUTION DES COMMERCES
DE LA PLACE DU MARCHÉ DE GENÇAY
avec Thérèse MORILLON**

Projet culturel 2009-2010
"MARCHÉ AUJOURD'HUI...MARCHÉ DEMAIN..."

Centre Culturel - La Marchoise 16, Route de Civray 86160 Gençay
Tél: 05-49-59-32-68
E-mail: cc.lamarchoise@wanadoo.fr
<http://boitealerte.over-blog.fr>

Le Centre Culturel - La Marchoise remercie son partenaire l'Imprimerie BEDI-SIPAP